

LOCALISATION

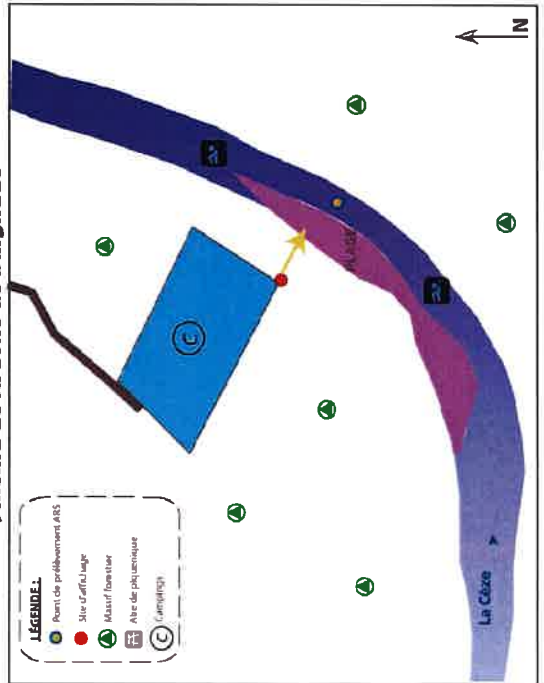
Accessibilité à la zone de baignade



Vue zénithale



schéma de la zone de baignade



DESCRPTION

Caractéristiques physiques (observées en période basses eaux)

1. Largeur moyenne du lit mineur : 6/10 mètres
2. Profondeur moyenne : 0,8 mètre
3. Débit moyen annuel : 1,2 m3/s
4. Morphologie du lit : Succession de radier et de moulles
5. Superficie de la plage : 5 000 m²
6. Rive d'implantation : Rive gauche
7. Nature du substrat : Sédiments : siliceux et carbonatés (2/3 Calet, 1/3 Gravier)
8. Topographie des berges : Pentes douces
9. Flore : - Végétation pluriannuelle des rivières méditerranéennes à Claudeire jaune et Staphulaire des chiens
- Forêt galieuse à Saix alba et Populus alba
10. Exposition de la plage : Est

Classement qualité (Directive 1976)



DERNIERS ÉPISODES DE POLLUTION REÇUS

Néant

Néant

COMMENTAIRES



Équipements et usages

1. Fréquentation moyenne quotidienne : 25 personnes
2. Equipements : Blocs sanitaires
3. Paire de secours : Aucun
4. Stationnement : Parking du camping
5. Statut juridique : Zone de baignade dite libre (L.1332-23 COCT) à usage public de baignade et de loisir.
6. Accès au public : Accès réservé aux clients du camping
7. Accès aux animaux : Oui
8. Zone d'offshading : Au niveau de la plage
9. Usages nautiques, loisirs : Pêche/canoë / kayak/randomée équestre

Les sources de contamination



Néant



Néant



Néant

Gestion préventive / Programme de travaux

ENJEUX	OBJECTIFS	BOUCLE D'ACTION	INDICATEUR DE SUCCÈS
A	AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES POLLUANTS (amélioration captifs)	1. Entretenir les conduites usées en garantissant l'étanchéité de la partie flexible. 2. Vérifier les travaux de la partie rigide de la conduite usée. 3. Vérifier les travaux de la partie rigide de la conduite usée. 4. Vérifier les travaux de la partie rigide de la conduite usée. 5. Vérifier les travaux de la partie rigide de la conduite usée.	1. Absence de fuite de pollution dans la zone de baignade. 2. Absence de pollution dans la zone de baignade. 3. Absence de pollution dans la zone de baignade. 4. Absence de pollution dans la zone de baignade.
B	SUIVE DE LA BASSIN D'EXPLOITATION DES STA FERS OXYDANTS EXISTANTS	1. Vérifier le fonctionnement des stations d'épuration. 2. Vérifier le fonctionnement des stations d'épuration. 3. Vérifier le fonctionnement des stations d'épuration. 4. Vérifier le fonctionnement des stations d'épuration.	1. Absence de pollution dans la zone de baignade. 2. Absence de pollution dans la zone de baignade. 3. Absence de pollution dans la zone de baignade. 4. Absence de pollution dans la zone de baignade.
C	REHABILITATION DES RESSAUR GAUCHE	1. Réaliser un traitement efficace en Liton. 2. Réaliser un traitement efficace en Liton. 3. Réaliser un traitement efficace en Liton. 4. Réaliser un traitement efficace en Liton.	1. Absence de pollution dans la zone de baignade. 2. Absence de pollution dans la zone de baignade. 3. Absence de pollution dans la zone de baignade. 4. Absence de pollution dans la zone de baignade.
D	PREVENIR LES POLLUTIONS ORGANISMIQUES	1. Prévenir les pollutions organiques par les bords de la zone de baignade. 2. Prévenir les pollutions organiques par les bords de la zone de baignade. 3. Prévenir les pollutions organiques par les bords de la zone de baignade. 4. Prévenir les pollutions organiques par les bords de la zone de baignade.	1. Absence de pollution dans la zone de baignade. 2. Absence de pollution dans la zone de baignade. 3. Absence de pollution dans la zone de baignade. 4. Absence de pollution dans la zone de baignade.

LE SITE EST COMPRIS DANS UN **PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE : LA CBAZ ET SES BERGES** (SITE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE/FR9101899). CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, LE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DU SITE CONSTITUE UNE OBLIGATION LÉGALE. **TOUT PRÉJUDICE ENVIRONNEMENTAL SERA SANCTIONNÉ.**

LOCALISATION

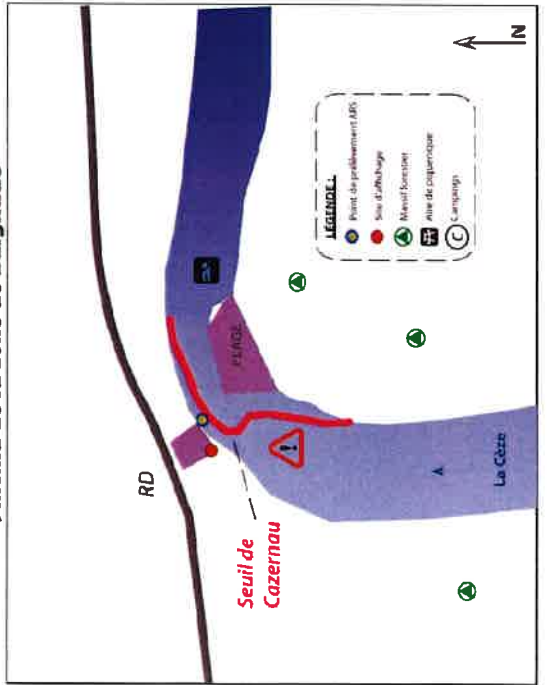
Accessibilité à la zone de baignade



Vue zénithale



schéma de la zone de baignade



DESCRIPTION

Caractéristiques physiques (observées en période basses eaux)

1. Largeur moyenne du lit mineur : 8/10 mètres
2. Profondeur moyenne : 1,4 mètres
3. Débit moyen estival : 12 m³/s
4. Morphologie du lit : Seuil entravant le lit
5. Superficie de la plage : 8500 m²
6. Rive d'implantation : Rive droite et gauche
7. Nature du substrat : Sédiments limoneux et carbonatés (25 galets, 13 graviers)
8. Topographie des rives : Pentes douces
9. Flore :
 - Végétation pluriannuelle des rivières méditerranéennes
 - Glaucière jaune et Sargolulaire des chiens
 - Forêts galinules, Saule, albat et Populus alba
10. Exposition de la plage : Nord/Sud

Classement qualité (Directive 1976)



A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau de qualité médiocre - D : eau de mauvaise qualité
NB : En raison de la pollution chronique de la rivière, les résultats de la Directive 1976 ne sont pas représentatifs de la qualité réelle de l'eau. Les résultats de la Directive 1976 sont donc considérés comme non représentatifs de la qualité réelle de l'eau.

DERNIERS ÉPISODES DE POLLUTIONS RÉCÉNTES

Absence de données

COMMENTAIRE

Le site n'était pas jugé qualifiant par les services de l'Agence Régionale de la Santé.

Les sources de contamination



Gestion préventive / Programme de travaux

PROBLÈME	DESCRIPTION	IMPACTS	INITIATIVE EN COURS
A	AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES POLLUANTS (en particulier les nitrates)	1. Améliorer les performances de traitement des eaux 2. Adapter les équipements de traitement des eaux 3. Adapter les équipements de traitement des eaux 4. Adapter les équipements de traitement des eaux	1. Améliorer les performances de traitement des eaux 2. Adapter les équipements de traitement des eaux 3. Adapter les équipements de traitement des eaux 4. Adapter les équipements de traitement des eaux
B	NETTOYER LA BARRIÈRE EXISTANTE DES STATIONS D'ÉPURATION EXISTANTES	1. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes 2. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes 3. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes	1. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes 2. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes 3. Nettoyer la barrière existante des stations d'épuration existantes
C	REHAUSSEMENT DES BARRIÈRES EXISTANTES	1. Rehaussement des barrières existantes 2. Rehaussement des barrières existantes 3. Rehaussement des barrières existantes	1. Rehaussement des barrières existantes 2. Rehaussement des barrières existantes 3. Rehaussement des barrières existantes
D	PREVENIR LES POLLUTIONS MICROBIOLOGIQUES	1. Prévenir les pollutions microbiologiques 2. Prévenir les pollutions microbiologiques 3. Prévenir les pollutions microbiologiques	1. Prévenir les pollutions microbiologiques 2. Prévenir les pollutions microbiologiques 3. Prévenir les pollutions microbiologiques

LE SITE EST COMPRIS DANS UN PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE : LA CÈZE ET SES GORGES (SITE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE/FR9101399). CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, LE RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DU SITE CONSTITUE UNE OBLIGATION LÉGALE. **TOUT PRÉJUDICE ENVIRONNEMENTAL SERA SANCTIONNÉ.**